

Informations pratiques

L'attribution d'une chambre seule est conditionnée par l'état de santé du patient.

La durée de séjour au SSR est limitée dans le temps (21 jours).

Après quelques jours d'hospitalisation, il est donc important de prendre contact avec le médecin et l'assistante sociale pour une évaluation de l'état de santé de votre parent pour envisager son devenir.

Des effets personnels sont indispensables au bon déroulement du séjour :

- Linge de toilette : gants de toilette et serviettes
- Brosse à dents, dentifrice, savon, brosse à cheveux, rasoirs et mousse à raser, shampoing
- Chemises de nuit ou pyjamas et linge de corps
- Robe de chambre
- Vêtements de jour

Pour le confort des patients et afin de faciliter la marche, il est souhaitable d'avoir des chaussons tenant aux pieds.

Il est conseillé de ne pas garder de bijoux ou objets de valeur durant l'hospitalisation. Nous vous remercions d'informer l'équipe en cas de récupération, par la famille, d'effets personnels.

Le jour de la sortie, toutes les ordonnances nécessaires vous seront remises et un compte-rendu médical sera adressé au médecin traitant.

A votre départ, merci de penser à remplir le questionnaire de sortie.

Comme pour toute hospitalisation, le patient est tenu de rester dans l'enceinte de l'établissement. Il est possible de solliciter auprès du médecin une permission, d'une durée maximum de 12h00.

**Toute l'équipe de Soins de Suite et de Réadaptation
vous souhaite un bon séjour**

Livret d'accueil

Service de Soins de Suite et de Réadaptation gériatrique

Bâtiment A - 6^{ème} étage



Médecin responsable de l'unité : Dr Azzedine HAMADACHE
Cadre de santé : Pauline DEPRETZ ☎ 01 30 75 43 85
Bureau infirmier : ☎ 01 30 75 43 70

Votre parent est hospitalisé dans l'unité de Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique.

Notre objectif est de favoriser sa rééducation et sa réadaptation afin d'organiser son retour au domicile ou éventuellement vers un accueil en établissement pour personnes âgées, dans les meilleures conditions.

A noter : pour tout patient hospitalisé, la loi du 4 mars 2004 implique la désignation d'une personne de confiance.

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute

Chaque patient est suivi par **UN MÉDECIN RÉFÉRENT** dans le service tout au long de son séjour.

LE CADRE DE SANTÉ est présent du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h30 :
☎ 01 30 75 43 85

- L'équipe soignante est composée d'**INFIRMIÈRES, D'AIDES-SOIGNANTS, D'AGENTS DE SERVICE HOSPITALIER** et d'**UN BRANCARDIER**, présents pour assurer la continuité des soins.
- **LE DIÉTÉTICIEN** réalise systématiquement un bilan nutritionnel pendant l'hospitalisation et rencontre la famille si nécessaire.
- **L'ERGOTHÉRAPEUTE**, qui réalise un bilan d'autonomie avant le retour à domicile et rencontre la famille si nécessaire, est joignable au 01 30 75 44 61.
- **LE KINÉSITHÉRAPEUTE** est présent du lundi au vendredi de 9h à 16h30.
- **LE SECRÉTARIAT**, situé au 6^{ème} étage du bâtiment A, est ouvert de 9h à 17h et joignable au 01 30 75 43 73 et par mail : secretariatFG@ght-novo.fr.
- **L'ASSISTANTE SOCIALE** est joignable au 01 30 75 44 60 et par mail : aurelie.philippeaux@ght-novo.fr.
- **LA NEUROPSYCHOLOGUE** est présente le mardi et le jeudi de 9h à 16h30.

L'organisation du service

Horaires des visites médicales : de 9h30 à 13h00

L'équipe soignante assure un accueil téléphonique de 11h à 19h, cependant aucune information médicale ne peut être donnée par téléphone.

Il est recommandé de prendre rendez-vous avec le médecin auprès du secrétariat afin d'obtenir des renseignements médicaux et d'envisager le devenir du patient.

Les visites des familles sont autorisées tous les jours de 13h à 20h et sont interdites aux enfants de moins de 14 ans (*visite limitée à 3 personnes par patient*).

Horaires de l'équipe soignante :

Jour : de 7h00 à 19h00

Nuit : de 19h à 7h00.

Horaires des repas :

Petit-déjeuner : servi entre 7h45 et 8h15

Déjeuner : servi entre 12h15 et 12h45

Un goûter est servi l'après-midi

Dîner : servi entre 18h15 et 18h45

Autres prestations

- > Une prestation coiffure (*payante*) est proposée par la société Happytal.
- > Des soins de pédicurie (*payants*) peuvent être dispensés, sur rendez-vous par la société Happytal.
- > Se renseigner auprès de l'équipe soignante.
- > L'équipe d'aumônerie propose un service religieux.
- > Il est possible de demander le téléphone et la télévision en s'adressant au prestataire extérieur, situé à la cafétéria (*rez-de-chaussée du Bâtiment A*) près de l'entrée principale de l'hôpital.